

LES DIFFERENCES DE GENRE DANS LE CHOIX DU CONJOINT

Gender differences in the choice of partner

M. Vanderschelden, Insee, Département de la démographie
melanie.vanderschelden@insee.fr

Les disparités entre hommes et femmes sur le marché du travail sont de nature à favoriser l'hétérogamie. Traditionnellement, les comportements féminin et masculin en matière de choix du conjoint vont aussi dans ce sens (hypergamie pour les femmes / hypogamie pour les hommes) mais, de façon concomitante, il existe une forte tendance à l'homogamie sociale.

A partir des données de l'enquête sur "Etude de l'histoire familiale" (Insee, 1999), on se propose d'étudier l'impact du marché matrimonial et des comportements sur le degré d'homogamie des couples en France.

30 % des couples sont formés de deux personnes de même groupe social

En 1999, près d'un couple sur cinq est composé d'une femme employée et d'un homme ouvrier. Les couples dans lesquels la femme est cadre et l'homme exerce une profession intermédiaire sont trois fois moins nombreux que ceux dans lesquels c'est l'homme qui occupe un poste de cadre et la femme une profession intermédiaire.

Mais près d'une femme sur deux est employée et plus d'un homme sur trois est ouvrier. Les hommes cadres sont deux fois plus nombreux que les femmes cadres.

Malgré ces différences structurelles, 30 % des couples sont composés de deux personnes appartenant au même groupe social, soit deux fois plus que ne le voudraient les lois du hasard.

Indice d'homogamie

C'est le rapport entre le nombre de couples homogames observés et le nombre de couples homogames qui se seraient formés si les couples se choisissaient au hasard. Supérieur à 1, il indique une tendance à l'homogamie d'autant plus forte que sa valeur est élevée.

Si on note n_{ij} le nombre de couples composés d'un homme du groupe social i et d'une femme du groupe social j , et N le nombre total de couples, l'indice d'homogamie vaut :

$$t_{ij} = \frac{n_{ij}}{n_{i\bullet} \times n_{\bullet j} / N}$$

La tendance à l'homogamie concerne tous les groupes sociaux

Indice d'homogamie selon le groupe social de l'homme et de la femme

Groupe social de l'homme	Groupe social de la femme						
	Agriculteur	Indépendant	Cadre ou prof. int. sup.	Profession intermédiaire	Employée	Ouvrière	Sans activité prof.
Agriculteur	12,9	0,7	0,2	0,4	0,4	0,7	1,0
Indépendant	0,5	3,9	0,9	0,9	0,9	0,7	0,9
Cadre ou prof. int. sup.	0,1	0,7	3,6	1,9	0,7	0,3	0,8
Profession intermédiaire	0,2	0,7	1,3	1,6	1,0	0,7	0,6
Employé	0,3	0,7	0,5	0,9	1,2	0,9	1,0
Ouvrier	0,4	0,6	0,2	0,5	1,1	1,6	1,3
Sans activité prof.	0,1	0,3	1,7	1,0	0,6	0,4	4,4

Les agriculteurs sont de loin les plus homogames. Les cadres et les indépendants sont plus homogames que les professions intermédiaires et les ouvriers, mais ce sont les employés qui sont les moins homogames.

L'hypergamie des femmes est partiellement due aux disparités sur le marché du travail

Les femmes sont plus souvent en couple avec un homme appartenant au même groupe social qu'elles que les hommes. Ainsi, 47 % des femmes cadres vivent avec un homme cadre, contre 19 % des hommes.

Dans le même temps, la position sociale de l'homme est généralement plus élevée que celle de sa conjointe. Par exemple, 24 % des femmes qui exercent une profession intermédiaire vivent avec un homme cadre, contre seulement 7 % des hommes. Les couples dans lesquels la position sociale de l'homme est la plus élevée (hypergamie) sont cependant moins nombreux que si les conjoints s'étaient choisis au hasard. Ceci vaut aussi pour la situation inverse (hypogamie).

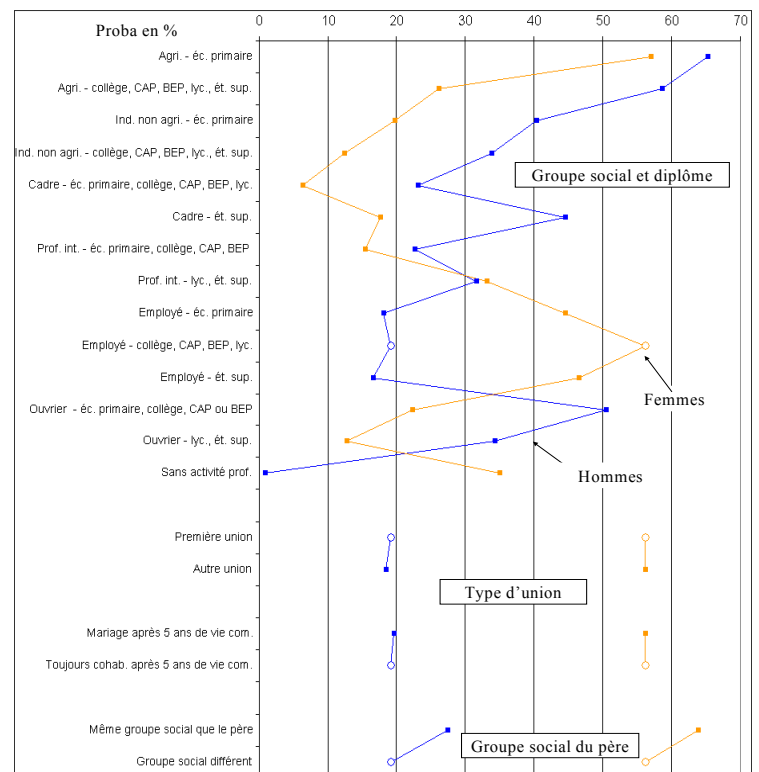
Men and women have a different social standing which favours heterogamy. Individual trends regarding the choice of partner are likely to increase discrepancies and gender inequalities. However, couples who come from the same sphere are very common.

Using data from the survey on family history (Insee, 1999), we study the impact of matrimonial market and behaviours on the degree of homogamy in France.

Groupe social du père et homogamie

Lorsqu'une personne appartient au même groupe social que son père, elle a en général une probabilité plus forte d'avoir choisi un conjoint appartenant aussi à ce groupe social. Par exemple, 54 % des femmes cadres dont le père est cadre vivent aussi avec un homme cadre, contre 43 % de celles dont le père exerce une profession intermédiaire et 37 % de celles dont le père est employé.

Probabilité de vivre avec un conjoint du même groupe social (modèle logit)



Autres caractéristiques fixées : année de début de l'union et âge à la mise en couple

Note de lecture : "Toutes choses égales par ailleurs", une femme ouvrière qui n'a pas arrêté ses études avant le lycée a une probabilité trois fois plus grande de vivre avec un conjoint de même groupe social qu'une femme employée dont le niveau d'études est le collège, le CAP, le BEP ou le lycée.

Les facteurs de l'homogamie sont les mêmes pour les hommes et pour les femmes. Le mariage, le rang de l'union, l'année de début de l'union ainsi que l'âge à la mise en couple ont un pouvoir explicatif très faible, voire nul sur le caractère homogame du choix du conjoint. En revanche, la position sociale du père et le niveau de diplôme renforcent l'effet du groupe social sur la ressemblance des conjoints.